



La Gazette des Jardins de la forêt



n°4

Pendant l'hiver, vous avez rempli votre composteur, c'est la période où la vie des micro organismes est au ralenti.

Le printemps arrive et voici quelques conseils pour vérifier l'état de votre compost.

Les micro-organismes sont importants.

S'il vous semble que votre compost stagne, n'hésitez pas à le mélanger afin de relancer le processus ! Ce sont les micro-organismes (principalement les vers de compost) qui terminent la maturation. Il faut alors s'assurer qu'ils aient les conditions idéales pour se multiplier et pour décomposer les matières organiques.

En effet, il n'est pas rare qu'un compost traîne pour arriver à maturité lorsque le taux d'humidité est trop faible. Si le milieu devient trop sec, les micro-organismes l'abandonneront. Il faudra éventuellement remouiller un peu le tout en le mélangeant "à la fourche légère".



Au contraire, si vous constatez que le compost est trop humide, étalez le sur le sol pour qu'il sèche un peu, qu'il s'aère.



Suite à ce processus, la vie du compost peut reprendre tout en respectant les 3 règles :

- aérer et brasser le mélange,
- surveiller l'humidité,
- mélanger les divers déchets.



Votre compost est-il mûr ?

Il y a 3 caractéristiques qui ne trompent pas :

1 - **La couleur** : le compost mûr à une couleur brune ou noire selon les matières organiques utilisées pour sa fabrication. Le compost brun clair ou verdâtre devra être laissé encore quelque temps au repos.



2 - **L'odeur** : le compost mûr doit sentir l'humus forestier, l'odeur des sous-bois lorsque vous vous promener en forêt. Si vous reconnaissez une odeur de chou, de pomme de terre ou d'oignon, attendez encore avant de le récolter.

3 - **L'apparence** Si vous reconnaissez encore des bouts de feuilles ou s'il reste des morceaux d'épluchures dans votre compost, c'est que tout n'a pas été dégradé.

Comment l'utiliser ?

Le compost mûr peut être épandu sur le sol après avoir aéré la surface aux pieds des légumes et des plantes, ce système favorise l'humus.

Le compost "demi-mûr" peut être utilisé en surface en couche de 3 à 7 cm sous les haies, autour des arbustes et le recouvrir de paillis pour éviter son dessèchement.

La tonte de gazon !!!



Ne mettez pas toute la tonte dans votre compost, pensez à effectuer le mulching : l'herbe coupée est laissée sur le sol pour nourrir naturellement la terre.

Communauté de Communes
des Villages de la Forêt

Le Moulin Gentil - 18330 Neuvy sur Barangeon

Tél : 02 48 51 03 06

Email : cde-villages-de-la-foret@wanadoo.fr

